

## Projet Educatif de Territoire (PEDT)



### Rôle du PEDT

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il relève d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Il vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part, les projets d'école et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Dans l'intérêt de l'enfant cette démarche vise soit à développer une offre nouvelle d'activités périscolaires (voire extrascolaires), soit à permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante.

La mise en place d'un PEDT est obligatoire :

- pour justifier une ou des demandes de dérogation au cadre national d'organisation des temps scolaire (augmentation de la durée de la journée d'enseignement au delà de 5h30 ou de la demi-journée d'enseignement au-delà de 3h30)
- Pour bénéficier de l'assouplissement des conditions d'encadrement dans les accueils de loisirs périscolaires
- Le versement du fond d'amorçage mis en place par le ministère de l'Education Nationale est conditionné à l'existence d'un PEDT

# L'animateur du Projet Educatif De Territoire « Cœur des Bauges »

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : cf annexes spécifiques à chaque RPI ou groupes scolaires prenant part à la démarche

Nom du correspondant : Animation de la démarche territoriale à l'échelle du Cœur des Bauges : Gilles BAILLARD

Composition et modalités de fonctionnement de la structure de pilotage : cf page 10 « Composition et modalités de fonctionnement du comité de pilotage du Projet Educatif De Territoire »

Coordination du projet assurée par : Association les Amis des Bauges

Contacts du coordinateur du projet : Frédéric MARION (Coordinateur EJF) 04.79.54.87.64 ou frederic.marion@amisdesbauges.org

Durée du PEDT (3 ans maximum) : 2015 / 2018

Bien que chaque commune, école ou RPI, soit libre d'organiser les temps scolaires et périscolaires (dans le cadre des textes réglementaires) de la manière qui lui semble la plus pertinente sur son territoire, ils ont initié un groupe technique de réflexion territoriale à l'échelle du Cœur des Bauges, afin de soutenir les communes dans l'évolution des rythmes scolaires et surtout de permettre une mutualisation des moyens (humains, pédagogiques, techniques...) et des réflexions sur l'organisation des temps éducatifs.

## Sommaire

**1** : Périmètre et public du Projet Educatif De Territoire (page 3)

**2** : Objectifs éducatifs du PEDT (page 4)

**3** : L'organisation des temps éducatifs des enfants dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (page 5)

**4** : Présentation des moyens associés à la mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire (page 7)

**5** : Atouts et contraintes du territoire, dans la mise en œuvre du PEDT (page 8)

**6** : Les partenaires associés à la réflexion et à la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (page 9)

**7** : Modalités d'évaluation du Projet Educatif de Territoire (page 10)

**8** : ANNEXES (page 12)



# 1

## Périmètre et public du Projet Educatif De Territoire

### Territoire concerné :

Les 14 communes de la Communauté de Communes du cœur des Bauges : Aillon le Jeune - Aillon le Vieux - Arith - Bellecombe en Bauges - Le Châtelard - La Compôte - Doucy en Bauges - Ecole - Jarsy - Lescheraines - La Motte en Bauges - Le Noyer - Saint François de Sales - Sainte Reine

L'ensemble des communes citées ci-dessus est placés en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

### Public concerné par le PEDT :

473 enfants sont inscrits dans l'ensemble des groupes scolaires des Bauges (pour l'année 2014/2015).

Niveau maternelle : 159 enfants (pour l'année 2014/2015)

Niveau élémentaire : 314 enfants (pour l'année 2014/2015)

### Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés :

6 groupes scolaires sont répartis sur l'ensemble du territoire du Cœur des Bauges.

RPI Aillon le Jeune / Aillon le Vieux	RPI Arith / Le Noyer / Saint François	RPI Doucy / Ecole / Jarsy / La Compôte / Sainte Reine
RPI Le Châtelard / La Motte en Bauges	Groupe scolaire de Lescheraines	Groupe scolaire de Bellecombe en Bauges

L'ensemble des établissements d'enseignement du territoire sont des établissements d'enseignement public

Ecoles maternelles : 5 (absence d'enseignement maternel sur le RPI Arith / Le Noyer / Saint François, pour lequel les enfants de moins de 6 ans sont scolarisés à Lescheraines.

Ecoles élémentaires : 6

Etablissement secondaire : 1 (le collège des Bauges au Châtelard)



## 2

# Objectifs éducatifs du PEDT

### OBJECTIFS LIES A LA REORGANISATION DES TEMPS EDUCATIFS

- \* Proposer à chaque enfant du territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école en organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs
- \* Mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaires

### OBJECTIFS LIES AUX TEMPS EDUCATIFS

#### VIVRE ENSEMBLE

- \* Accompagner les enfants dans leur apprentissage de la vie en collectivité
- \* Permettre aux enfants de comprendre l'intérêt de la solidarité, du partage et de l'entraide au sein d'un groupe
- \* Accompagner les enfants dans l'apprentissage du respect, de la différence, de la tolérance
- \* Favoriser les liens et échanges entre les générations

#### DECOUVRIR

- \* Susciter la curiosité des enfants en leur proposant une large palette d'ateliers, d'animations et de sorties pédagogiques sur des thèmes divers et variés
- \* Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles structures, de nouvelles pratiques, de nouveaux centres d'intérêts
- \* Soutenir la réflexion des enfants concernant le monde qui les entoure et apporter des réponses à leurs questionnements

#### S'EPANOUIR ET GRANDIR

- \* Favoriser l'accès à l'autonomie de chaque enfant dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne
- \* Permettre à chaque enfant de développer ses savoirs et savoir-faire, ses capacités intellectuelles et physiques
- \* Amener l'enfant à être acteur de ses loisirs et lui permettre de prendre des initiatives et des responsabilités à sa mesure



# 3

## L'organisation des temps éducatifs des enfants dans le cadre du Projet Educatif De Territoire

Sur le territoire du Cœur des Bauges, les communes ont la compétence « scolaire » et « périscolaire ». La Communauté de Communes du Cœur des bauges s'est vue déléguer par les communes, la compétence « extrascolaire », plus couramment, appelée politique Petite Enfance / Enfance / Jeunesse.

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

A

3 L'organisation des temps éducatifs des enfants dans le cadre du Projet Educatif

#### Eléments de réflexion initiaux (fin 2013 / début 2014)

##### Réflexion autour des accueils périscolaires (matin et soir)

Temps complémentaires au temps familial et au temps scolaires, les temps périscolaires et les TAP constituent avant tout un espace éducatif contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants

##### Réflexion autour de la pause méridienne :

Le milieu de la journée correspond à une baisse de la vigilance à tout âge et est synonyme de vulnérabilité et de fatigabilité. Ce temps de pause devrait permettre d'offrir aux enfants des conditions de calme et de récupération suffisantes pour jouer pleinement son rôle réparateur et leur permettre d'aborder avec davantage de sérénité et de concentration l'après-midi de classe.

Les activités proposées doivent être adaptées aux différents besoins des enfants, avec la liberté de choisir, et s'ils le souhaitent, de ne rien faire : jeux sportifs pour ceux qui ont besoin avant tout de bouger et de se défouler, activités calmes personnelles pour ceux qui ont besoin de rompre avec la collectivité, repos dans des espaces adaptés si besoin...

### Premiers éléments de bilan de l'évolution des rythmes scolaires (Septembre 2014 / Janvier 2015)

#### • **Autour du financement de l'évolution des rythmes scolaires**

La question du financement de l'évolution des rythmes scolaires et notamment de la mise en place de TAP est un enjeu majeur pour les municipalités. La question de la gratuité des activités pour les familles à partir de la rentrée 2015 sera rediscutée dans plusieurs RPI.

Remarque est faite que les communes sont amenées à supporter un coût lié aux activités périscolaire qui, jusqu'alors, était supporté par les familles. Il semblerait intéressant de pouvoir mesurer l'impact de la mise en place des TAP sur la fréquentation des activités extrascolaires sur le canton (associations, école de ski...)

#### • **Autour de l'encadrement des TAP**

Il apparaît que pour plusieurs RPI, la formation des agents municipaux à la gestion de groupe, à l'aménagement de l'espace, à des bases d'animation puisse être une piste de travail en commun intéressante à l'échelle du Cœur des Bauges.

#### • **Autour du rythme des enfants**

Plusieurs RPI expriment la difficulté de mesurer la fatigue engendrée par l'évolution des rythmes scolaires chez les enfants (notamment l'impact de la ½ journée du mercredi). Néanmoins tous s'accordent à dire qu'au moins pour les maternels, la fatigue semble s'être accrue comparée à l'an passé.

**Un bilan détaillé et spécifique à chaque RPI ou groupe scolaire a été formalisé pour cette période et est disponible auprès de l'association « Les Amis des Bauges »**

# B

## Eléments de présentation de la politique « extrascolaire » menée, sur le territoire du cœur des Bauges, et des activités à destination des enfants âgés de 3 à 11 ans (maternels et primaires)

### 3 L'organisation des temps éducatifs des enfants dans le cadre du Projet Educatif De Territoire

#### La mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse

- Un établissement multi-accueil permanent « La Farandole »

La Farandole est un mode d'accueil collectif pour les jeunes enfants qui peuvent y être accueillis jusqu'à 3 ans (inclus). Une équipe de professionnelles qualifiées, accompagne les enfants au quotidien.

En respectant le rythme des enfants, de nombreux types d'activité d'éveil et de motricité leur sont proposées tout au long de l'année. (projet d'établissement disponible auprès de l'association « Les Amis des Bauges »)

- Des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires

L'association « les Amis des Bauges » met en place un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation accueille les enfants de 4 à 11 ans toute la journée et organise pour eux des projets d'animation sur des thèmes différents chaque semaine (projets pédagogiques disponibles auprès de l'association « Les Amis des Bauges »). Une expérimentation est actuellement menée autour de l'organisation d'un accueil de loisirs 4/10 ans les mercredis AM

- Un Lieu d'accueil Parents Enfants (Potins Couffins)

Potins Couffins, c'est un lieu de rencontre et de parole autour de la parentalité pour les enfants de 0 à 6 ans, leurs parents, nounous ou autres et futurs parents.

Autour d'un café ou d'un thé, les adultes s'installent, les enfants font connaissance autour des jeux. Des accueillantes qualifiées sont disponibles. Chacun vient librement, le temps qui lui convient, il n'y a pas d'inscription, l'accueil est anonyme et gratuit.

#### Un tissu associatif dynamique proposant de nombreuses activités aux enfants

- vous trouverez en annexe de ce document une liste (non exhaustive) de l'ensemble des activités répertoriées sur la communauté de communes et proposant, de manière régulière ou ponctuellement des temps éducatifs aux enfants

#### D'autres acteurs éducatifs locaux investis dans l'organisation des temps éducatifs des enfants

- Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Depuis 1999, le Parc naturel régional du Massif des Bauges place l'éducation à l'environnement parmi ses missions prioritaires. Le Parc a la volonté d'engager les jeunes sur le chemin de la citoyenneté à travers l'étude par les enfants de leur environnement quotidien : entrer en contact avec les habitants, les élus, s'intéresser à son environnement... donner un sens aux choses qui les entourent.

Le Parc travaille en partenariat avec l'Education Nationale et les acteurs du territoire pour faire profiter les jeunes du territoire et en classe de découverte d'une « salle de travaux pratiques grandeur nature »

- Des organisateurs (non associatifs) d'activités éducatives pour les enfants

Particulièrement dynamique au niveau touristique, le territoire du Cœur des Bauges accueille de nombreuses activités pour les enfants âgés de 3 à 11 ans (activités de sport d'hiver, de plein air...)

- Les assistantes maternelles agréées
- Les familles des enfants des Bauges



# 4

## Présentation des moyens associés à la mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire

Le groupe technique de réflexion, à l'écoute des différentes propositions, idées et projets envisagés sur les 14 communes, a répertorié de nombreux moyens mobilisables pour réaliser ces objectifs. Nous pouvons regrouper ces moyens autour de 4 pôles :

### *Un pôle « activités pédagogiques »*

Au-delà de l'accompagnement des enfants dans leur vie quotidienne durant les différents temps éducatifs auxquels ils participent, les encadrants sont force de proposition en ce qui concerne les ateliers, animations, sorties, séjours qui seront support à la réalisation des objectifs éducatifs définis dans ce PEDT. Voici quelques exemples des outils que peuvent utiliser les encadrants : Les ateliers manuels et artistiques, les petits jeux (intérieurs & extérieurs), les contes et chansons, les sorties pédagogiques, les séjours (séjours courts, séjours vacances), les grandes animations (grands jeux, veillées...), les rencontres avec des partenaires extérieurs (à l'accueil de loisirs ou à l'extérieur), les activités physiques, sportives, culturelles...

### *Un pôle « formation des encadrants »*

Au-delà de l'idée de faciliter l'accès des encadrants à des formations leur permettant d'intégrer les équipes d'animation d'accueil de loisirs sans hébergement (BAFA notamment), l'organisation de temps de formation continue à l'échelle intercommunale, en fonction des besoins et demandes des équipes d'encadrement mettant en œuvre les PEDT, pourra être envisagée.

### *Un pôle « mutualisation des moyens »*

L'intérêt principal de la dynamique intercommunale de soutien aux projets éducatifs de territoire, réside dans la mutualisation des moyens pour soutenir leur élaboration et leur mise en œuvre. L'intérêt de mutualiser pourrait se situer autour :

- De prêt de matériel spécifique (type matériel de cirque, psychomotricité,...)
- De compétences pédagogiques particulières (encadrants spécialisés dans certaines pratiques éducatives type musique, théâtre, animation nature, activités sportives...)
- D'outils administratifs (dossiers d'inscription, fiche de présence, projets pédagogiques...)
- De l'évaluation des projets, de l'embauche d'encadrants, de l'échange de pratiques...

### *Un pôle « information collective et aspects réglementaires »*

Face à la multiplicité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce PEDT (élus, enseignants, parents, monde associatif...), il convient pour la clarté du projet de centraliser l'ensemble des informations disponibles afin de les rendre accessibles à l'ensemble (évolutions réglementaires, projets menés chez les voisins, difficultés rencontrées, opportunités financières, ...)



# 5

## Atouts et contraintes du territoire, dans la mise en œuvre du PEDT

### Contraintes identifiées

- Territoire de géographie alpine marquée (vallées enserées dans des contraintes naturelles fortes) qui accentue l'isolement de certains hameaux (86 hameaux sur le territoire) et provoque d'importantes contraintes de déplacement
- La répartition des compétences à différents échelons administratifs du territoire : compétences scolaire et périscolaires au niveau communal et compétence extrascolaire (politique Petite Enfance / Enfance / Jeunesse) au niveau intercommunal
- Les faibles marges de manœuvre financières des communes du territoire du fait de leur taille restreinte et de la présence d'un faible nombre d'entreprises sur le territoire
- ...

### Atouts identifiés

- la population sur l'intercommunalité est en constante augmentation, pour atteindre plus de 4900 habitant (recensement 2012)
- Une forte présence de 0/14 ans (21.26% de la population globale) liée à l'installation sur le territoire de jeunes ménages et observée à travers l'augmentation régulière du nombre d'enfants scolarisés
- Une vie associative dynamique : plus de 120 associations recensées sur le territoire et impliquées dans la vie locale, favorisant le lien social et permettant aux habitants de se rencontrer
- Le développement sur le territoire d'une politique Petite Enfance / Enfance / Jeunesse et la présence locale de professionnels ayant les compétences pour conseiller et soutenir les porteurs de PEDT dans la mise en œuvre de ses derniers.
- ...



# 6

## Les partenaires associés à la réflexion et à la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire

### Les partenaires investis depuis le début de la réflexion, dans le groupe technique intercommunal :

Initié par les partenaires éducatifs du territoire, le groupe technique de réflexion autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires est né à la suite de 2 réunions d'information organisées courant 2013, à destination des élus locaux et auxquelles a participé l'Inspection Académique venue présenter le projet de réforme des rythmes scolaires.

La nécessité de constituer un groupe de réflexion intercommunale est apparue à cette occasion. Ce groupe a, dès sa première rencontre, associé des élus locaux, des représentants des enseignants des différents groupes scolaires des Bauges, le centre social les « Amis des Bauges » coordinateur de la politique Enfance Jeunesse sur le territoire, des représentants de l'inspection académique, l'établissement public de coopération culturelle Diapason, la CCCB. Des représentants des parents d'élèves ont depuis intégré ce groupe, constitué de manière à ce que l'ensemble des groupes scolaires soient représenté à l'échelle intercommunale.)

Après une période de « sommeil » (à partir de Mars 2014), le groupe se rencontre à nouveau depuis janvier 2015.

### Les partenaires potentiels dans la mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire

Comme pour l'ensemble des porteurs des RPI ou groupes scolaires à leur échelle, la mise en place d'actions intercommunales de soutien au développement du PEDT, est susceptible de faire appel à l'ensemble des partenaire éducatifs du territoire (Entente des enseignants des Bauges, associations locales, porteurs d'activités pour les enfants sur l'intercommunalité...)

Néanmoins, ces actions (cf page « Réflexion autour des moyens à mettre en œuvre à l'échelle intercommunale ») pourront faire appel à des partenaires extérieurs dont les compétences seraient nécessaires : organismes de formation, intervenants spécialisés ayant des compétences absentes sur le canton (culturels, sportifs), institutions départementales (CAF, CG 73, DDCSPP 73)...





# 7

## Modalités d'évaluation du Projet Educatif De Territoire

De nombreux critères peuvent être observés afin d'évaluer la mise en œuvre du PEDT sur le territoire :

<i>Fréquentation des TAP</i>	<i>Fréquentation de l'accueil périscolaire</i>
<i>Nombre d'intervenants extérieurs</i>	<i>Maitrise financière dans la mise en œuvre du PEDT</i>
<i>Participation de bénévoles aux temps éducatifs</i>	<i>Satisfaction des familles, des enseignants, des encadrants</i>
<i>Nombre de projets menés conjointement entre les enseignants et les partenaires du PEDT</i>	<i>Développement de l'activité des partenaires éducatifs locaux</i>
<i>Coût des TAP / enfant</i>	<i>Autres indicateurs...</i>

D'autres critères d'évaluation pourront venir compléter cette liste.

### Composition du comité de pilotage du Projet Educatif De Territoire

Animateur et coordinateur du comité de pilotage : Gilles BAILLARD et Frédéric MARION (Association « les Amis des Bauges »)

<b>1 représentant invité à chaque rencontre</b>	RPI Aillon le Jeune / Aillon le Vieux	RPI Arith / Saint François / Le Noyer	Pour le SIVU des Hautes Bauges	Pour le groupe scolaire de Bellecombe	RPI Le Châtelard / La Motte en Bauges	Pour le groupe scolaire de Lescheraines
Représentants élus locaux	1	1	1	1	1	1
Représentants enseignants	1	1	1	1	1	1
Représentants parents	1	1	1	1	1	1

Autres personnes associées : représentant Association « Les Amis des Bauges », représentant DSDEN, représentant DDCSPP...

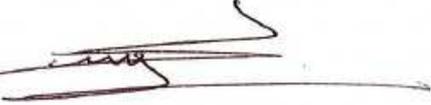
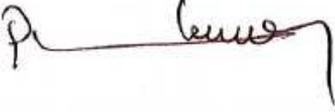
En fonction des besoins et de l'ordre du jour des rencontres, le comité de pilotage pourra ponctuellement solliciter l'intervention de personnes extérieures.

Le groupe se rencontre à l'initiative des membres qui le composent., qui initient aussi les points à intégrer à l'ordre du jour des rencontres.

**Par ailleurs chaque RPI, ou groupe scolaire, organise à l'échelle de son territoire un comité de pilotage composée à minima d'élus locaux, de représentants de parents d'élèves et des directeurs d'école.**



## Signature du Projet Educatif de Territoire par les différents partenaires

<p>Pour le RPI Arith &amp; François Levoys LEON Jean Michel Maire</p> 	<p>Pour la commune d'Albonch-Jume Philippe TOUSSA Maire</p> 
<p>Pour la Commune de La Ville en Bauges REGAIRAZ DAMIEN Maire</p> 	<p>Pour la commune d'AILLONCE VIEUX</p> 
<p>Pour la commune de Leschaumes Albert DADONC Maire</p> 	<p>Pour le SIVU des HAUTES BAUGES</p>  
<p>Pour la commune de Chataignat Pierre KEMER - Maire</p> 	<p style="text-align: center;"><u>Remarque concernant le groupe scolaire de Bellecombe en Bauges :</u></p> <p>La commune de Bellecombe en Bauges ayant déjà transmis son PEDT à l'Inspection Académique, elle n'est pas signataire de ce document. Néanmoins, la municipalité en la personne de Mr BERTHALAY (Maire), souligne l'intérêt de la démarche collective initiée sur le territoire, et soutiendra les actions qui seront mises en place dans le cadre du présent Projet Educatif De Territoire.</p>



# 8

## ANNEXES

- **Annexe 1** : listes des acteurs éducatifs, partenaires potentiels de la mise en œuvre des Projets Educatifs de Territoire sur le Communauté de Communes du Cœur des Bauges (liste non exhaustive)
- **Annexe 2** : Plan schématique du territoire et temps de déplacements

## Annexes spécifiques aux différents groupes scolaires

- **Annexe : Informations liées au SIVU des Hautes Bauges**
- **Annexe : Informations liées au Rassemblement Pédagogique Intercommunal Arith / Saint François / Le Noyer**
- **Annexe : Informations liées au groupe scolaire de Lescheraines**
- **Annexe : Informations liées au Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux**
- **Annexe : Informations liées au Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges**

1

## listes des acteurs éducatifs, partenaires potentiels de la mise en œuvre des Projets Educatifs de Territoire sur le Communauté de Communes du Cœur des Bauges

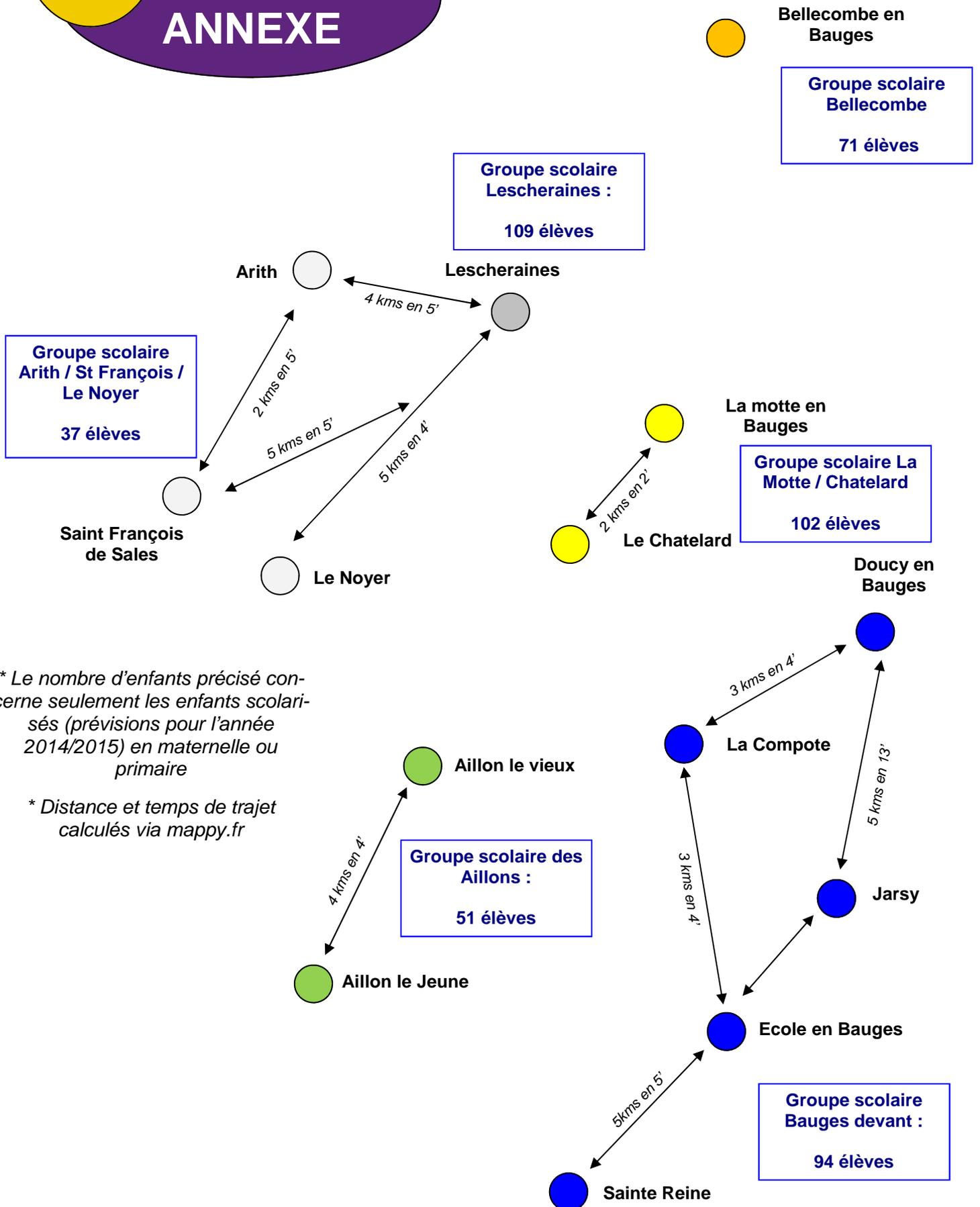
### ANNEXE

Activités sportives	personnes référents	contacts	téléphone
Gymnastique " A bout de souffle"	Corinne BONSAQUET		06 60 62 72 63
Taï Chi Chuan	Arlette THEOLEYRE	arlette.theo@orange.fr	04 79 28 22 93
Karaté club Aix les bains	Philippe Beaulieu	aabp@orange.fr	04 79 52 29 47
Karaté club des Aillons	Alain GRECO	alain.greco@club-internet.fr	06 10 92 61 54
JUDO et JUJITSU	Laurence PECOUD BOUVET	laurence-pb2@wanadoo.fr	04 79 63 32 24
SKI DE FOND / SKI NORDIQUE / BIATHLON	Bernard MICHELON	bernard.michelon73@orange.fr	04 79 63 80 73
Ecole de Ski Français des Aillons	Yann RASSAT		04 79 54 62 50
BADMINTON	Michel BOLLARD	badminton.bauges@orange.fr	04 79 54 83 30
VOLLEY	Frédéric GONINDARD	frederic.gonindard@free.fr	04.79.63.81.55
ESCALADE	Bruno PENVEN	bruno.penven@orange.fr	06.18.91.54.28
FOOTBALL CLUB DES BAUGES	José DECLUY	jose.decluy@orange.fr ; fcbauges@yahoo.fr	06.74.06.78.94
TENNIS	Karin DUMOULIN	karin.dumoulin354@orange.fr	06 81 02 33 52
EQUITATION	Aude SPELLEMAEKER	equibauges@gmail.com	04 79 63 33 45 ou 06 82 28 22 76
Ecole de pêche du Chéran Albanais et Bauges		ecoledepecheducheran@orange.fr	04 50 64 61 63 ou 06 13 82 89 84
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Myriam PATROIX		04 79 63 39 58
RANDONNEE LA GAMBADE	Thaddée GIGNOUX	thaddeeg@orange.fr	04 79 63 36 01 ou 06 24 24 30 72
<b>Activités artisitques et culturelles</b>			
DA CAPO	Muriel Mangel		04 79 34 58 41
École de Danse Raca Danse	Julien GUELLA		06.80.57.48.99
DANSE / ZUMBA	Laetitia GAVEND	www.ecolededanse-laetitia.com	06.88.52.23.90
DANSE AFRICAINE	José Solenga	josesolenga@yahoo.fr	09.52.13.81.65
POTERIE MODELAGE	Céline GIACHETTI	celinegiachetti@yahoo.fr	04.79.63.33.15
CHANT CHORALE	Claude GAILLOT		04.79.63.84.96
ATELIER COUTURE	Les Amis des Bauges	info@amisdesbauges.org	04.79.54.87.64
CHORALE AKPELLA / ACCORDÉON	Nathalie BOUCHOUX	www.natybull.com	06 14 41 88 79
SECTION JEUNES POMPIERS DES BAUGES	Myriam BULLOZ		04 79 54 81 30
LE PETIT PION	Yann CHAMBIONNAT	lepetitpion@potirouilles.com	06 07 96 66 08
Cours de PORTUGAIS du BRESIL	Maria GOIRAND	maria.goirand@connectionfrancebresil.com	04 79 52 07 16
ANGLAIS	Caroline FARHAT et Karen BINDER	chahu.dahu@sfr.fr	06 89 13 40 51 ou 06 22 59 11 10
CLUB DE GENEALOGIE	Nicole GIGNOUX	Http://fr.groups.yahoo.com/group/.genebauges	04.79.63.36.01 ou 06.36.24.30.72
MATHEMATIQUES	Philippe Bouvier	filbou-valbe@wanadoo.fr	04 79 88 00 45 ou 06 06 43 17 99
RELAXATION et SANTE	Valérie GRECO	valerie.greco@club-internet.fr	04 79 34 10 40 ou 06 87 33 28 24
MUSIQUE	Patrick MARMORAT	theorganicpulse@gmail.com	06 17 11 16 66
RADIO ALTO	Caroline DOUCET	contact@radioalto.info	04 79 54 19 89
ATELIER BRICO CREATION	Fabienne REMEUF	fa.remeuf@orange.fr	06 82 65 86 91
<b>Bibliothèque</b>			
AILLON LE JEUNE			04 79 54 60 72
AILLON LE VIEUX			04 79 54 63 15
ARITH			04.79.63.32.15
BELLECOMBE			04 79 63 32 53
LE CHATELARD		csophie@neuf.fr	06 88 31 81 78
ECOLE		bibliothequedecele@gmail.com	04.79.54.84.76
LA MOTTE EN BAUGES			04.79.63.37.71
LE NOYER			04.79.63.31.72
LESCHERAINES			04 79 63 23 36

# Plan schématique du territoire et temps de déplacements

2

## ANNEXE



\* Le nombre d'enfants précisé concerne seulement les enfants scolarisés (prévisions pour l'année 2014/2015) en maternelle ou primaire

\* Distance et temps de trajet calculés via mappy.fr

# Groupe scolaire des Hautes Bauges

1/2

## ANNEXE

### Périmètre et public concernés

Territoire concerné : les 5 communes du Syndicat Intercommunal (DOUCY, ECOLE, JARSY, LA COMPOTE et SAINTE-REINE)

Public concerné : 94 enfants au total (effectif 2014-2015) Niveau maternelle : 33 Niveau élémentaire : 61

Un établissement d'enseignement scolaire de 4 classes : en 2014-2015 : 1 classe PS-MS, 1 classe GS-CP et 2 classes CE et CM (selon les années)

**Les orientations spécifiques au Groupe Scolaire des Hautes Bauges sont celles de l'année scolaire 2014-2015. Elles sont susceptibles d'être infléchies à la suite de l'évaluation qui sera réalisée au printemps 2015 par le Comité de Pilotage local.**

### Objectifs éducatifs spécifiques au Groupe Scolaire des Hautes Bauges

Une proposition de TAP mixte :

3 temps courts de 30' en milieu de journée avec activités calmes ou plus physiques

1 temps long de 1 h 30 en fin de semaine, réservé à un parcours de découverte par cycle : activités par petits groupes (8 à 12), proposées de vacances à vacances. Les enfants établissent chacun une liste de préférence et leur choix est privilégié.

### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

Le PEDT accompagne dès maintenant les volets du projet d'école en cours (activité artistique, Lire et Faire Lire).

L'année prochaine, le nouveau projet d'école comportera un volet visant à obtenir le label Eco-Ecole, label international d'éducation au Développement Durable. Cette reconnaissance sera le fruit d'un travail pluriannuel sur plusieurs thématiques impliquant l'ensemble des acteurs de l'école : enfants, enseignants, personnel, parents, élus ...

Plus de renseignements sur : [www.eco-ecole.org/programme-eco-ecole/6-themes-1-methodologie/10-page/22-6-themes-1-methodologie.html](http://www.eco-ecole.org/programme-eco-ecole/6-themes-1-methodologie/10-page/22-6-themes-1-methodologie.html)

La concertation actuellement initiée permettra l'articulation des 2 dispositifs et l'orientation des actions concrètes du PEDT afin de prolonger la démarche en dehors du temps scolaire et d'en valoriser les résultats.

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

Tableau élaboré en concertation avec les Services des Transports Scolaires du Conseil Général et de la Communauté de Communes.

Proposition validée par les services de transports	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8 h 50	8 h 50	8 h 50	8 h 50	8 h 50
			11 h 30		
	12 h	12 h		12 h	12 h
	13 h 30	13 h 30		13 h 30	13 h 30
	TAP	TAP + APC		TAP + APC	
	14 h	14 h		14 h	14 h 55
					TAP 1 h 30
	16 h 25	16 h 25		16 h 25	16 h 25

# Groupe scolaire des Hautes Bauges

2/2

ANNEXE

Une dérogation obtenue auprès de l'Inspection Académique permet de programmer 3 journées d'une durée d'enseignement de 5 h 35 pour l'année 2014-2015.

## Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

### Pour les TAP (temps d'activités périscolaires)

Inscription : par période de vacances à vacances (5 à 7 séances)

Tarifs des TAP : Gratuit (Le principe de la gratuité sera confirmé ou modifié à la suite de l'évaluation de fin d'année)

### Pour les temps périscolaires

Matin et soir : statut permanent (jours fixes) ou occasionnel (à la demande), modulable à chaque période

Midi : Accès pour les ½-pensionnaires seulement

Tarifs des Temps périscolaires :

Matin et soir : payant (Tarifs uniques)

Midi : gratuit (pour les ½-pensionnaires)

## Les moyens mobilisés par le SIVU pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

Personnel syndical, intervenants professionnels et bénévoles, 3 élus en charge des TAP

Locaux scolaires, municipaux et des partenaires (PNR)

Utilisation des abords et des extérieurs du Groupe Scolaire selon la saison et l'activité.

## Atouts et contraintes spécifiques liés à la situation géographique et à l'environnement des 5 communes

Locaux spacieux et suffisants dans le nouveau Groupe Scolaire

Les intervenants locaux répondent présents mais sont peu nombreux et partagés entre des établissements éloignés. Quelques bénévoles complètent les personnes-ressources.

Les choix budgétaires impliquent un arbitrage difficile entre TAP et aides classiques.

## Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur le territoire du SIVU

Un Comité de Pilotage local (parents, enseignants, élus, DDEN, intervenants) est chargé d'assurer le suivi, de procéder à l'évaluation spécifique de la mise en œuvre du PEDT pour le Groupe Scolaire (fréquentation, qualité, satisfaction des enfants, suivi des activités, financement ...) et de faire des propositions.

Ces rencontres sont complétées par des mises en commun dans le cadre du groupe de concertation intercommunale.

Groupe scolaire des Hautes Bauges	
Prénom NOM : Jacques REY	Qualité : Vice Président
	Signature : 
	

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal : Arith / Saint François / Le Noyer

## ANNEXE

### Périmètre et public concerné

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : Arith – Saint François de Sales – Le Noyer

Public concerné : nombre total d'enfants : 46 (année scolaire 2014/2015)

Niveau maternelle : 9

Niveau élémentaire : 37

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés : 1

Ecoles maternelles : 0

Ecoles élémentaires : 1

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

Schéma de présentation de l'organisation (horaires) des temps scolaires et périscolaires :

Temps d'enseignement : 8 heures 1/2 - 11 heures 3/4 et 13 heures 3/4 – 15 heures 3/4  
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)  
8 heures 30 – 11 heures 1/2 le mercredi

Garderie : 7 heures 30 / 8 heures 20  
16 heures 1/2 – 18 heures

Temps d'Activités Périscolaires : 15 heures 3/4 – 16 heures 1/2

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année		Au trimestre		Au mois	X
-----------	--	--------------	--	---------	---

Tarifs des TAP:

Gratuit	X	Payant	
---------	---	--------	--

Pour les temps périscolaires (matins / Midis/ Soirs) :

A l'année		Au trimestre		Au mois	X
-----------	--	--------------	--	---------	---

Tarifs des Temps périscolaires :

Gratuit		Payant	X
Tarif unique			X

### Rassemblement Pédagogique Intercommunal de Arith – Saint François de Sales – Le Noyer

NOM : LEON

Qualité : Maire de ARITH

Prénom : Jean. Michel

Signature :



# Groupe scolaire de Lescheraines

1/3

## ANNEXE

### Périmètre et public concerné

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : LESCHERAINES de la Petite Section au CM2 et ARITH LE NOYER ET SAINT-FRANCOIS DE SALES de la Petite Section à la Moyenne Section

Public concerné : nombre total d'enfants : 109 – rentrée scolaire 2014/2015

Niveau maternelle : 44

Niveau élémentaire : 65

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés : 1

### Objectifs éducatifs spécifiques au Groupe Scolaire de LESCHERAINES

Deux axes recherchés :

- Egalité : permettre aux enfants de découvrir des activités, dans un cadre non-scolaire, accessibles à tous, à un coût supportable pour les familles
- Bien-vivre ensemble : groupes mixtes (classe, âge), nouveaux intervenants, nouvelles activités ou activités connues proposées différemment.

### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

Les temps d'activités périscolaires viennent en complément de l'éducation artistique, culturelle, sportive et humaniste qui est l'une des priorités de l'école de LESCHERAINES. Ils permettent de développer des communications et partenariats avec les intervenants, ce qui correspond à l'un des objectifs de l'école.

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

Schéma de présentation de l'organisation (horaires) des temps scolaires et périscolaires :

#### Temps d'enseignement (inclus les horaires d'Activités Pédagogiques Complémentaires APC)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8h30-11h30	8h30-11h30 <i>APC 11h30-12h15</i>	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30 <i>APC 11h30-12h15</i>
Après-midi	13h45-16h30	13h45-15h30		13h45-16h30	13h45-15h30

#### Organisation horaire des temps périscolaires hors TAP : (garderie matin et soir, pause méridienne)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30
Pause méridienne	11h30-12h10	11h30-12h10	11h30-12h30	11h30-12h10	11h30-12h10
Après-midi	16h30-18h30	16h30-18h30	16h30-18h30	16h30-18h30	16h30-18h30

# Groupe scolaire de Lescheraines

2/3

## ANNEXE

### Organisation horaire des Temps d'Activités Pédagogiques (TAP):

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
Pause méridienne	13h30-13h45	13h30-13h45		13h30-13h45	13h30-13h45
Après-midi		15h30-16h30			15h30-16h30

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année		Au trimestre	X	modulable	
-----------	--	--------------	---	-----------	--

Tarifs des TAP:

Gratuit Pour l'année 2014/2015	X	Payant A partir de l'année 2015/2016	X
-----------------------------------	---	---	---

Si payant :

Tarif unique	
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	X
Seulement certaines activités	

Tarifs annuels à partir de l'année 2015/2016 par famille :

- 75 € par an pour le 1<sup>er</sup> enfant
- 51 € par an pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- 24 € par an pour le 3<sup>ème</sup> enfant et plus

Pour les temps périscolaires (matins / Midis / Soirs)

A l'année		Au trimestre		Au mois et modulable	X
					X

Tarifs des Temps périscolaires:

Gratuit Pause méridienne (exception le mercredi)	X	Payant Garderie matin et soir	X
---	---	----------------------------------	---

Si payant :

Tarif unique	X
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	
Seulement certaines activités	

# Groupe scolaire de Lescheraines

3/3

## ANNEXE

Tarifs pour l'année 2014/2015 :

- Le matin :
  - à partir de 07h30 : 1.65 € par enfant par jour de garde
  - à partir de 07h45 : 0.65 € par enfant par jour de garde
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 12h10 : gratuit
- Mercredi de 11h30 à 12h30 : 1 € par enfant par jour de garde
- Le soir : de 16h30 à 18h30 : 2.45€ par enfant par jour de garde

### Les moyens mobilisés par la (ou les) communes pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

- Attention particulière portée depuis la rentrée scolaire par les élus et le personnel : évaluation et analyse (réunions périodiques)
- participation au groupe technique de réflexion à l'échelle intercommunale

### Atouts et Contraintes spécifiques à la situation de la (ou des) commune(s) liés à sa situation géographique et à son environnement

Atouts :

- Vie associative dynamique
- Intervenants locaux
- Engagement du personnel communal

Contraintes :

- Pas d'infrastructures dédiées à l'école
- Locaux et moyens insuffisants : des activités de qualité ne sont possibles qu'avec un nombre restreint d'enfants dans chaque groupe. Cette organisation nécessite un fort encadrement avec un coût financier conséquent pour la commune.

### Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur la (ou les) commune(s)

Un comité de suivi a été mis en place début 2015, il est composé d'élus municipaux de Lescheraines / Arith / le Noyer / Saint-François-de-Sales, d'enseignants du groupe scolaire et de parents d'élèves délégués. Ce comité se réunit au minimum à la suite des Conseils d'Ecole, voire plus souvent si nécessaire.

Les critères retenus par le groupe scolaire de Lescheraines pour évaluer la mise en œuvre du PEDT sont alignés sur ceux proposés par le Cœur des Bauges : fréquentation des TAP, nombre d'intervenants extérieurs, participation de bénévoles aux temps éducatifs, coût TAP par enfant, maîtrise financière, satisfaction des familles / enseignants / encadrants, nombre de projets menés conjointement entre les enseignants et les partenaires du PEDT, développement de l'activité des partenaires éducatifs locaux et autres indicateurs qui pourront venir compléter cette liste ultérieurement.

### Remarques complémentaires

Groupe scolaire de LESCHERAINES		
NOM :	DARVEY	Qualité : Maire
Prénom :	Albert	Signature :
		
		

1/5

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux

## ANNEXE

### Annexe : Informations liées au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-Jeune/Aillon-le-vieux

#### Périmètre et public concerné

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : Communes d'Aillon-le-jeune et Aillon-le-vieux

Public concerné : nombre total d'enfants : 51

Niveau maternelle : 20

Niveau élémentaire : 31

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés

Ecole primaire : 1 école Aillon-le-jeune , 2 classes : maternelle et CP-CE1-CE2

Ecole élémentaire : : 1 école Aillon-le-vieux, 1 classe : CM1-CM2

#### Objectifs éducatifs spécifiques au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-jeune et Aillon-le-vieux

Diminuer les journées de classes en conservant un cadre proche de l'habitude pour ne pas désorganiser les parents.

#### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

#### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

(validé par le conseil d'école extraordinaire du 02/03/03)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	TAP	TAP	8h45/11h45	TAP	TAP
8h45	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
8H45	2h45	2h45	3h00	2h45	2h45
11H30					
Pause méridienne					
13h30	TAP	TAP		TAP	TAP
13h45	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
13H45	2H30	2H30		2h30	2H30
16H15					
16h15	TAP	TAP		TAP	TAP
16h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

2/5

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux

## ANNEXE

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année	<input type="checkbox"/>	Au trimestre	<input type="checkbox"/>	modulable	<input checked="" type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	--------------	--------------------------	-----------	-------------------------------------

Tarifs des TAP:

Gratuit	<input checked="" type="checkbox"/>	Payant	<input type="checkbox"/>
---------	-------------------------------------	--------	--------------------------

Si payant :

Tarif unique	<input type="checkbox"/>
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	<input type="checkbox"/>
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	<input type="checkbox"/>
Seulement certaines activités	<input type="checkbox"/>

Pour les temps périscolaires (matins / Midis / Soirs)

A l'année	<input type="checkbox"/>	Au trimestre	<input type="checkbox"/>	modulable	<input checked="" type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	--------------	--------------------------	-----------	-------------------------------------

Tarifs des Temps périscolaires:

Gratuit	<input type="checkbox"/>	Payant	<input checked="" type="checkbox"/>
---------	--------------------------	--------	-------------------------------------

Si payant :

Tarif unique	<input checked="" type="checkbox"/>
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	<input type="checkbox"/>
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	<input type="checkbox"/>
Seulement certaines activités	<input type="checkbox"/>

### Les moyens mobilisés par la (ou les) communes pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

Moyens humains et financiers (personne supplémentaire – aménagement de l'espace garderie)

### Atouts et Contraintes spécifiques à la situation de la (ou des) commune(s) liés à sa situation géographique et à son environnement

RPI sur deux communes, transport scolaire nécessaire mais contraignant. Zone rurale.

### Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur la (ou les) commune(s)

Mise en place d'un comité de pilotage local composé des membres du conseil d'école.

<b>Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-vieux / Aillon-le-jeune</b>	
NOM : GOGNY TIEPIER	Qualité : Maire Aillon le Vieux Comité d'Aillon le Jeune
Prénom : Christian TIEPIER	Signature : 

3/5

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux

## ANNEXE

### Annexe : Informations liées au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-Jeune/Aillon-le-vieux

**PROJET DE MODIFICATION DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR 2015-2016**

*(validé par le conseil d'école extraordinaire du 02/03/03)*

#### Périmètre et public concerné

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : Communes d'Aillon-le-jeune et Aillon-le-vieux

Public concerné : nombre total d'enfants : 51

Niveau maternelle : 20

Niveau élémentaire : 31

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés

Ecole primaire : 1 école Aillon-le-jeune, 2 classes : maternelle et CP-CE1-CE2

Ecole élémentaire : : 1 école Aillon-le-vieux, 1 classe : CM1-CM2

#### Objectifs éducatifs spécifiques au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-jeune et Aillon-le-vieux

Garder des matinées de 3h propices aux apprentissages.

Diminuer les journées de classes en conservant un cadre proche de l'habitude pour ne pas désorganiser les parents.

Proposer un temps d'activité conséquent (1h/semaine) pour proposer un contenu d'ouverture sportive et culturelle.

#### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

Reprise de l'axe culturel d'ouverture adapté aux zones rurales.

4/5

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux

## ANNEXE

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2015/2016

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45	3H	3H	3H	3H	3H
11H45					
<b>Pause méridienne</b>					
13h30	<i>TAP</i>	<i>TAP</i>		<i>TAP</i>	<i>TAP</i>
13h45	<i>Garderie</i>	<i>Garderie</i>		<i>Garderie</i>	<i>Garderie</i>
13H45	2H30	2H30		1h30	2H30
16H15				<i>TAP</i> <i>(activité de</i> <i>1h00)</i>	
16h15	<i>TAP</i>	<i>TAP</i>		<i>TAP</i>	<i>TAP</i>
16h30	<i>Garderie</i>	<i>Garderie</i>		<i>Garderie</i>	<i>Garderie</i>

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année	Au trimestre	modulable	<b>X</b>
-----------	--------------	-----------	----------

Tarifs des TAP:

Gratuit	<b>X</b>	Payant	
---------	----------	--------	--

Si payant :

Tarif unique	
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	
Seulement certaines activités	

Pour les temps périscolaires (matins / Midis / Soirs)

A l'année	Au trimestre	modulable	<b>X</b>
-----------	--------------	-----------	----------

Tarifs des Temps périscolaires:

Gratuit	Payant	<b>X</b>
---------	--------	----------

Si payant :

Tarif unique	<b>X</b>
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	
Seulement certaines activités	

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Aillon le Jeune / Aillon le Vieux

5/5

## ANNEXE

### Les moyens mobilisés par la (ou les) communes pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

Moyens humains et financiers

### Atouts et Contraintes spécifiques à la situation de la (ou des) commune(s) liés à sa situation géographique et à son environnement

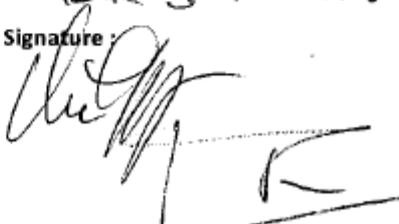
RPI sur deux communes, transport scolaire nécessaire mais contraignant. Zone rurale.

### Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur la (ou les) commune(s)

Mise en place d'un comité de pilotage local composé des membres du conseil d'école.

### Remarques complémentaires

**PROJET SOUS RESERVE DE VALIDATION BUDGETAIRES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX**

<b>Rassemblement Pédagogique Intercommunale de Aillon-le-vieux / Aillon-le-jeune</b>	
NOM : <i>GOBRY TREPICIER</i>	Qualité : <i>Maire Aillon le Vieux Maire d'Aillon le Jeune</i>
Prénom : <i>Christian Philippe</i>	Signature : 

1/6

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

## ANNEXE

### Concernant l'école élémentaire

Le RPI La Motte en Bauges / Le Châtelard est en évolution afin d'améliorer son fonctionnement. Les 2 communes présentent des annexes séparées mais un travail de concertation amont a été mené et sera affiné dans les mois prochains.

#### Périmètre et public concerné

Territoire concerné: Commune de Le Châtelard au sein du RPI La Motte en Bauges-Le Châtelard

Public concerné : nombre total d'enfants : **63 enfants pour l'école primaire du Châtelard**

Niveau maternelle et élémentaire : 39 La Motte en Bauges dont 10 CP

Niveau élémentaire : 63 (+ 10 CP à La Motte en Bauges)

#### Objectifs éducatifs spécifiques au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de La Motte en Bauges / Le Châtelard pour Le Châtelard

Les TAP seront organisés sur **2 temps longs de 1h30 les mardis et vendredis** en fin de journée, par niveaux, en groupe de 10 à 20 enfants et avec des activités proposées au trimestre.

#### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

Le projet d'école de l'année scolaire 2015-2016 sera un approfondissement des axes retenus cette année soit :

Maîtrise de la langue vivante (anglais)

Savoir se respecter et vivre ensemble

Avoir un référentiel de vécu commun

Le contenu des TAP proposera un **lien fort avec le projet d'école**, comme cela a déjà été fait cette année en choisissant des activités en adéquation mais dans un champ pédagogique et ludique mais non scolaire.

#### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2014/2015

Schéma de présentation de l'organisation (horaires) des temps scolaires et périscolaires :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
<b>8h40</b>	Temps	Temps	Temps	Temps	Temps
<b>11h40</b>	scolaire	scolaire	scolaire	scolaire	scolaire
<b>13h40</b>	Temps	Temps		Temps	Temps
<b>15h10</b>		scolaire			scolaire
<b>16h40</b>	scolaire	<b>TAP</b>		scolaire	<b>TAP</b>

2/6

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

## ANNEXE

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année		Au trimestre	X	modulable	
-----------	--	--------------	---	-----------	--

Tarifs des TAP:

Gratuit		Payant	X
---------	--	--------	---

Si payant :

Tarif unique	X
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	
Seulement certaines activités	

Pour les temps périscolaires (matins / Midis / Soirs)

Tarifs des Temps périscolaires:

Gratuit		Payant	X
---------	--	--------	---

Si payant :

Tarif unique	X
Tarifification modulée (en fonction du revenu des familles)	
Tarifification modulée (en fonction du nombre d'enfants par famille)	
Seulement certaines activités	

### Les moyens mobilisés par la commune du Châtelard pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

**Personnel communal, intervenants professionnels et bénévoles**

**Locaux scolaires** (salles de classe, de motricité, de cantine)

Utilisation des abords et extérieurs de l'école si besoin

3/6

## Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

**ANNEXE**

### Atouts et Contraintes spécifiques à la situation de la commune du Châtelard liés à sa situation géographique et à son environnement

Nombre de groupes limités par le nombre de salles disponibles

Les intervenants locaux répondent présents et sont motivés et quelques bénévoles complètent les personnes ressources.

### Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur la commune du Châtelard

Un Comité de pilotage local (parents, enseignants, élus) est chargé d'assurer le suivi. Une grille d'évaluation (sous forme de questionnaire aux familles) a déjà été mise en place pour l'évaluation des TAP et sera adaptée à l'évaluation du PEDT.

### Remarques complémentaires

Cette annexe sera amenée à être améliorée et précisée en fonction des disciplines et intervenants retenus pour les TPA de l'année scolaire 2015-2016.

#### Rassemblement Pédagogique Intercommunale de La Motte en Bauges / Le Châtelard pour la Communes de Le Châtelard

NOM :

Qualité :

Prénom :

Signature :

### Concernant l'école maternelle

#### Périmètre et public concerné

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : **Commune de La Motte en Bauges**

Public concerné : Maternelle + CP, nombre total d'enfants : **49 pour la Motte** et 62 pour le Châtelard

Niveau maternelle : **39**

Niveau élémentaire : **10** (+ 62 pour le Châtelard)

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés : **1**

Ecoles maternelles : **1 école primaire**

4/6

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

## ANNEXE

### Objectifs éducatifs spécifiques au Rassemblement Pédagogique Intercommunale de La Motte en Bauges/Le Châtelard

RAPPEL : Les horaires de TAP entre le Châtelard et la Motte sont différents, nous décrivons ci-dessous les aménagements prévus par la Motte pour les TAP des « Maternelles »

- Faciliter la transition entre le temps d'activité scolaire et les temps d'activités pédagogiques (projets en commun)
- Respecter le rythme de l'enfant de 3 à 6 ans. (Sieste supplémentaire commençant par les TAP et enchaînant sur les horaires scolaires)

### Articulation des objectifs éducatifs du Projet Educatif De Territoire avec le projet d'école

Maintenir le lien collectif entre les enfants, proposer un goûter partagé qu'ils auront réalisé en classe et qu'ils mangeront ensuite au TAP..., Association lire et faire lire pour les éveiller à la littérature dès le plus jeune âge. Proposer un plus long moment de sieste aux enfants en ayant besoin.

### Projets d'organisation des temps scolaires et périscolaires à partir de l'année scolaire 2015/2016

Aujourd'hui les horaires scolaires des matins sont de 8h40 à 11h40, l'année prochaine les enfants commenceront 10 mn plus tôt et finiront 10 mn plus tôt le matin.

Schéma de présentation de l'organisation (horaires) des temps scolaires et périscolaires 2015/2016 :

- 7h30 à 8h30 garderie périscolaire
- 8h30 à 11h30 école
- 11h55 à 12h15, 13h00 à 13h30 et le mercredi 11h40 à 12h30 périscolaire
- 13h20 à 13h35 TAP (sieste/garderie)
- 13h45 à 16h00 école
- 16h00 à 16h30 TAP (goûter/garderie)
- 16h30 à 18h30 garderie périscolaire

Dérogations éventuelles (obtenues auprès de l'Inspection Académique) : non

### Modalités d'inscription des familles aux TAP et aux temps d'accueil périscolaires

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :

A l'année	Au trimestre	modulable Par période, de vacs à vacs	X
-----------	--------------	--	---

Tarifs des TAP:

Gratuit	X	Payant	
---------	---	--------	--

5/6

# Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

## ANNEXE

Pour les temps périscolaires (matins / Midis / Soirs)

A l'année	Au trimestre	modulable Par période de vacs à vacs	X
-----------	--------------	---	---

Tarifs des Temps périscolaires:

Gratuit	Payant	X
---------	--------	---

Si payant :

Tarif le matin et le midi de 2 euros et le soir à 2,30 euros	X
---	---

### Les moyens mobilisés par la ou (les) commune(s) pour mettre en œuvre le Projet Educatif De Territoire

- Personnel mis à disposition (3 personnes)
- Goûters collectifs à thème occasionnels
- Matériels (feutres, feuilles, jeux...)
- Locaux de l'école (salle de classe, cantine occasionnellement pour les goûters à thème), extérieur en cas de beau temps
- Outils administratifs (dossier d'inscription, feuille de présence, décharge de responsabilité en cas de retrait de l'enfant durant les TAP...)
- Moyens de communication entre le personnel gérant les TAP et les parents d'élèves : Téléphone portable

### Atouts et Contraintes spécifiques à la situation de la (ou des) commune(s) liés à sa situation géographique et à son environnement

#### CONTRAINTES

- Contrainte de déplacement de la Commune de La Motte sur l'école du Châtelard : éloignement
- Pas de flexibilité dans les horaires scolaires car la commune est tributaire des transports scolaires
- Les faibles marges de manœuvre financières pour une petite commune rurale
- Manque de place, de salles, locaux exigus

#### ATOUPS

- Engagement du personnel communal
- Augmentation de la population Mottande,
- Forte présence des 0/14 ans
- Existence d'un centre social / des amis des Bauges, beaucoup d'associations sur le territoire
- Cadre naturel et paysager riche
- Présence de la crèche/ halte-garderie la farandole à proximité de l'école

6/6

## Rassemblement Pédagogique Intercommunal Le Châtelard / La Motte en Bauges

### ANNEXE

#### Modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT sur la (ou les) commune(s)

- Conseil d'école
- Un comité de suivi a été mis en place suite au dernier conseil d'école au mois de février avec un représentant du personnel enseignant, un parent d'élève délégué et un élu.
- Fréquentation TAP (inscription /désinscription...)
- Projet en lien avec les enseignants et le PEDT (gouter)
- Coût des TAP /enfants (frais du personnel, gouter occasionnel, matériels...)

<b>Rassemblement Pédagogique Intercommunale de La Motte en Bauges/Le Châtelard</b>	
<b>NOM :</b> REGAIRAZ	<b>Qualité :</b> Maître
<b>Prénom :</b> Damien	<b>Signature :</b> 